



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 09/03/2023

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **51, 57, 67**
Annonce No **23-30638**

[I.](#) [II.](#) [III.](#) [IV.](#) [VI.](#)

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

REGION GRAND EST, Hôtel de la Région à Châlons en Champagne
- 5 rue de Jéricho - CS 70441, Point(s) de contact : Direction de
l'Achat Public, 51037, Châlons en Champagne, F, Téléphone : (+33) 3
26 70 66 43, Courriel : laurent.dubois@grandest.fr, Code NUTS : FR

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.grandest.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://marchespublics.grandest.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès
direct non restreint et complet, à l'adresse :

<https://marchespublics.grandest.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être
obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées

:

par voie électronique à l'adresse : <https://marchespublics.grandest.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale
I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE
Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Commande d'œuvres d'art sur les campus Moulin de la Housse et Croix-Rouge à Reims (1% artistique)

Numéro de référence : 23S0098

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 92311000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Dans le cadre du projet immobilier Campus 3.0 de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA), le présent marché a pour objet la commande d'œuvres d'art sur le Campus Moulin de la Housse et Croix Rouge à Reims. Cette consultation répond à l'obligation de décoration des constructions publiques, dite procédure du "1% artistique" prévue par le décret n°2002-677 du 29 avril 2002 modifié.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 285 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour un seul lot

Mots descripteurs : Oeuvre d'art

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Oeuvre d'art pour le Campus Moulin de la Housse - Pôle Agro

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 92311000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Commande d'une œuvre d'art sur le Campus du Moulin de la Housse - Pôle Agro

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 180 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 8

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre de candidats envisagé : 3

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

Références du candidat dans le domaine artistique retenu, qualité du dossier artistique, adéquation de la démarche artistique avec le Programme, Motivations du candidat pour le projet et engagement dans une démarche de création contemporaine.

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Oeuvre d'art

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Oeuvre d'art pour le Campus Croix Rouge - STAPS

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 92311000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Commande d'une œuvre d'art pour le Campus Croix Rouge - STAPS

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 105 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 8

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer
Nombre de candidats envisagé : 3
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
Références du candidat dans le domaine artistique retenu, qualité du dossier artistique, adéquation de la démarche artistique avec le Programme, Motivations du candidat pour le projet et engagement dans une démarche de création contemporaine.

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Oeuvre d'art

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Le candidat devra produire un certificat sur l'honneur pour justifier qu'il ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure concurrentielle avec négociation

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

24 avril 2023 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date : 1.e.r juin 2023

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

l'attention des candidats est appelée sur le fait que : - chaque candidat artiste mandataire ne pourra soumissionner que pour un seul lot, la remise de plus d'une candidature d'artiste mandataire entraînera l'élimination de toutes les candidatures correspondantes, - les candidatures seront obligatoirement transmises par voie électronique et déposées sur le Profil Acheteur de la Région Grand Est à l'adresse suivante : <https://marchespublics.grandest.fr>, - la constitution du dossier de candidature à produire par les candidats est précisée dans le règlement de la consultation, - chaque candidat admis à participer et ayant remis des prestations conformes au Programme percevra une prime d'un montant de 5.000 euros TTC, - les critères d'évaluation des projets des candidats admis à participer sont les suivants : 1-qualité, pertinence et réflexion (plastique et sémantique), 2- cohérence avec le projet architectural, 3- qualité de la réponse en termes de pérennité et facilité de maintenance, 4- respect des délais, 5- adéquation entre l'œuvre proposée et le budget, - les montants visés dans le présent avis s'entendent avec une TVA applicable à 5,5%, les montants TTC sont visés dans le cahier des charges

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg, 67070, Strasbourg, F,
Téléphone : (+33) 3 88 21 23 23, Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr, Fax : (+33) 3 88 36 44 66

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer devant le tribunal administratif compétent : - Un référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L.551-1 et suivants et R.551-1 du code de justice administrative) ; - Un référé contractuel : après la signature du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution, ou à défaut de la publication, 6 mois à compter de la signature du contrat (articles L.551-13 et suivants et R.551-7 et suivants du code de justice administrative) ; - Un référé suspension : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L 521-1 du code de justice administrative) ; - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses : dans un

délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (publication d'un avis d'attribution pour les marchés et accords-cadres soumis à cette obligation) ; - Un recours indemnitaire de plein contentieux : dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision rendue par la Région Grand Est après réclamation gracieuse préalable ; - Un recours pour excès de pouvoir contre la décision de déclaration sans suite (pour infructuosité ou pour motif d'intérêt général) : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de cette décision (articles R 421-1 à R421-7 du code de justice administrative).

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

9 mars 2023